



N° de résolution

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE LA MOTTE  
COMTÉ D'ABITIBI-OUEST

## PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE

DU 5 JUIN 2017

Séance ordinaire du Conseil de cette Municipalité, tenue à la salle des délibérations, ce cinquième jour de juin, de l'an deux mille dix-sept, à dix-neuf heures trente, sous la présidence de monsieur René Martineau.

SONT PRÉSENTS :	René	Martineau	Maire
	Mariette	Savard	Conseillère (1)
	Marcel	Masse	Conseiller (2)
	Louis-Joseph	Fecteau-Lefebvre	Conseiller (3)
	Jocelyne	Wheelhouse	Conseillère (4)
	Marcel	Bourassa	Conseiller (5)
	Réjean	Richard	Conseiller (6)

Tous membres du conseil et formant quorum.

Madame Rachel Cossette, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

**OUVERTURE** La séance est ouverte à 19 h 30 par monsieur René Martineau, maire de La Motte.

### 17-06-074 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Louis-Joseph Fecteau-Lefebvre, appuyé par monsieur Réjean Richard et unanimement résolu, que l'ordre du jour soit adopté en ajoutant dans affaires nouvelles 6,1 *Vol de concassé – chemin du lac La Motte* et 6,2 *Assemblée générale annuelle du CAUAT*, tout en laissant l'item *affaires nouvelles* ouvert.

ADOPTÉE

### 17-06-075 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 8 MAI 2017**

IL EST PROPOSÉ par madame Jocelyne Wheelhouse, appuyé par monsieur Marcel Bourassa et unanimement résolu, que le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mai 2017, soit et est adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

## DEMANDE DES COMITÉS ET INTERVENTIONS DU PUBLIC

### INTERVENTIONS DU PUBLIC

Un groupe de citoyens s'informe sur l'avancement du ménage des propriétés privées. Monsieur René Martineau, maire, leur fait un compte-rendu des démarchent entreprises par la municipalité présente et future.

Monsieur Paul Lafrenière demande si le réseau collecteur du chemin St-Luc sera réparé ? La lecture de la réponse du MTMDET est faite. Il s'informe des Lois concernant le stationnement de véhicule lourd le long d'un chemin municipal. Les informations seront prises auprès de la Sûreté du Québec.



Monsieur Mario Paradis demande que la Route du Nickel à la limite nord du territoire, près du lac sans nom et du lac Tessier soit nivelé.

Monsieur Lafrenière demande des informations concernant les subventions pour les terrains contaminés et pour les installations septiques.

### **INFORMATIONS AVEC DÉCISION**

#### **17-06-076 DEMANDE D'APPUI POUR L'ÉLECTRIFICATION SUR LA ROUTE DU NICKEL**

IL EST PROPOSÉ, par madame Jocelyne Wheelhouse, appuyé par monsieur Marcel Bourassa et unanimement résolu, d'informer les propriétaires des secteurs du lac sans nom numéro 2 et du lac Tessier que la Municipalité de La Motte appuie leur démarche qu'ils ont entreprise auprès d'Hydro-Québec pour l'électrification de leurs secteurs situés en villégiature.

ADOPTÉE

#### **APPUI AUX SINISTRÉS DES INONDATIONS PRINTANIÈRES**

Le conseil ne désire pas donner suite à la demande d'appui aux sinistrés des inondations printanières. Les deux paliers de gouvernement ont déjà réservé des fonds pour ses personnes et chaque citoyen est sollicité individuellement.

#### **17-06-077 DEMANDE D'APPUI AU PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UNE STATION MULTI-SERVICES - CPTAQ**

ATTENDU QUE le seul dépanneur station-service de La Motte a fermé ses portes depuis deux ans à cause du départ à la retraite des propriétaires ;

ATTENDU QUE ce service est essentiel au maintien de la qualité de vie de nos citoyens ;

ATTENDU QUE le seul secteur autorisé pour ce type d'entreprise est dans le périmètre urbain qui est situé en dehors d'une route provinciale ;

ATTENDU QUE pour assurer la viabilité et la pérennité de ce type d'entreprise, elle doit être installée ou il y a le plus d'achalandage possible, soit aux abords de la route provinciale # 109 même si ce secteur est situé en zone agricole ;

ATTENDU QUE le site visé par la demande n'augmentera pas les zones de contraintes existantes pour les producteurs actuels et futurs ;

ATTENDU QUE ce type d'entreprises est essentiel au maintien et favorise l'implantation d'entreprises agricoles par ce service de proximité ;

POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ par madame Jocelyne Wheelhouse, appuyé par madame Mariette Savard et unanimement résolu d'informer la Commission de protection du territoire agricole du Québec que la Municipalité de La Motte appuie le projet de monsieur Louis Baribeau pour l'utilisation non agricole d'une partie du lot rénové 4 593 244.

ADOPTÉE



## COMPTE-RENDUS

### **COMPTE-RENDU DU MAIRE SUR LA DERNIÈRE RENCONTRE DE L'ASSEMBLÉE DES CONSEILLERS DE COMTÉ DE LA MRC D'ABITIBI**

Monsieur René Martineau, maire, nous informe qu'il y a eu l'adoption des projets dans le cadre du Fonds culturel et des subventions visant à l'amélioration de la qualité de vie de la MRC d'Abitibi.

### **COMPTE-RENDU DE L'AGENTE DE DÉVELOPPEMENT :**

Le Conseil prend connaissance du compte-rendu des activités de l'agente de développement pour le mois de mai 2017.

## VOIRIE

### **DÉPÔT DE LA PROGRAMMATION DES TRAVAUX DE VOIRIE POUR 2017**

Le conseil prend acte du dépôt de la programmation de travaux de voirie pour l'année 2017.

### **SOUMISSION MACHINERIE LOURDE**

Le sujet est reporté au mois prochain.

## AFFAIRES NOUVELLES

### 17-06-078 **VOL DE CONCASSÉ - CHEMIN DU LAC LA MOTTE**

ATTENDU QUE le 1<sup>er</sup> juin dernier un employé de la Municipalité a constaté le vol de concassé sur le chemin du lac La Motte, par un citoyen ;

ATTENDU QUE l'Inspecteur a fait un rapport écrit ainsi qu'une prise de photo ;

ATTENDU QUE nous désirons obtenir réparation ;

ATTENDU QUE nous aviserons la Sûreté du Québec ;

ATTENDU QUE le coût de travaux est estimé à huit cents (800 \$) dollars ;

POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ par monsieur Marcel Masse, appuyé par monsieur Marcel Bourassa, d'envoyer une lettre enregistrer à monsieur Richard Baril afin de prendre arrangement pour la réparation des bris occasionnés à la chaussée.

ADOPTÉE

### 17-06-079 **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU CAUAT**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Louis-Joseph Fecteau-Lefebvre, appuyé par monsieur Réjean Richard et unanimement résolu, d'autoriser messieurs Marcel Masse et Marcel Bourassa a représenté la Municipalité de La Motte lors de l'Assemblée générale annuelle du CAUAT qui aura lieu le 20 juin dès 11 h à Rouyn-Noranda ainsi que les frais de déplacement.

ADOPTÉE



## FINANCES ET ADMINISTRATION

### **DÉPÔT DE L'ÉTAT DES ENCAISSEMENTS ET DES DÉBOURSÉS**

Le Conseil prend acte du dépôt des encaissements et des déboursés pour le mois de mai 2017.

#### 1706-080- **APPROBATION DES COMPTES**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Réjean Richard, appuyé par madame Mariette Savard et unanimement résolu, que les comptes du mois de mai 2017 soient et sont approuvés et que le paiement en soit autorisé pour la somme de quarante-huit mille six cent douze dollars et vingt-neuf sous. (48 612,29 \$)

Aréo-feu	484,22 \$
Atelier KGM	172,46 \$
Bell Mobilité	211,63 \$
Bergeron et fille	-11,48 \$
Bois Turcotte	316,52 \$
Boutique du bureau Gyva	92,84 \$
Centre Communautaire de La Motte	110,00 \$
Desjardins sécurité financière	1 592,94 \$
Énergies Sonic RN S.E.C.	1 167,49 \$
Entreprises Roland Doyon inc.	99,37 \$
Goodyear Canada	1 146,99 \$
Hydro-Québec	1 668,89 \$
La Table de concertation de La Motte	1 078,01 \$
Les fleurons du Québec	316,18 \$
Location Amos	567,52 \$
Master card	875,15 \$
Ministre des finances	15 197,47 \$
Ministre du Revenu	3 622,29 \$
Municipalité de La Corne	234,12 \$
Office municipal d'Habitation	472,50 \$
Postes Canada	109,73 \$
Radiateur CKL	2 270,84 \$
Receveur général du Canada	1 365,04 \$
Réusitech	532,34 \$
Richard, Nicole	420,00 \$
Rôle de paie	12 433,45 \$
SAAQ	11,10 \$
Sanimos	839,32 \$
Sécuriplus	295,97 \$
SPI santé sécurité	170,66 \$
Télébec	237,11 \$
Télédistribution Amos	80,43 \$
UAP	431,19 \$

Total : 48 619,29 \$

ADOPTÉE

#### 17-06-081 **POLITIQUE CONCERNANT LE REMBOURSEMENT DES FRAIS D'ACQUISITION ET/OU DE REMPLACEMENT DE L'ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ**



IL EST PROPOSÉ par monsieur Marcel Masse, appuyé par monsieur Réjean Richard et unanimement résolu d'adopter la politique concernant le remboursement des frais d'acquisition et/ou de remplacement de l'équipement de sécurité, tel que présenté.

ADOPTÉE

### QUESTIONS DU PUBLIC

Une période de temps est allouée aux questions du public.

### CORRESPONDANCES À TITRE D'INFORMATION

Une liste d'informations et de correspondances est déposée au Conseil pour qu'il puisse en prendre connaissance. Des informations supplémentaires seront fournies sur demande.

#### 17-06-082 LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Réjean Richard, appuyé par madame Mariette Savard et unanimement résolu, que LA SÉANCE SOIT LEVÉE.

Il est 21 h 25.

ADOPTÉE

\_\_\_\_\_  
Directrice générale  
et Secrétaire-trésorière

\_\_\_\_\_  
Maire

*« Je, René Martineau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».*

*Les résolutions votées unanimement et majoritairement n'impliquent pas le vote du maire à moins que le vote de ce dernier ne soit inscrit expressément (art. 161 et 164 du Code municipal)*

### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans les résolutions suivantes :

17-06-079

17-06-080

Signé ce huitième jour de juin  
de l'an deux mille dix-sept